

# **UNE PERSONNE MORALE**

***SAUVONS NOS TROIS GRANDES ÎLES***

*FRANÇOIS BILODEAU MARCEL BRUNEAU DANIELLE COMT  
OISGINETTE GRENIER PIERRE HUPIN HUGUES LABELLE HU  
GUETTE LAROCHELLE CLAIRE ROGER PAUL-ANDRÉ ROGER*

## TÉMOIGNAGE

LAVAL, années 2008 - 2023

*à toutes les militantes  
à tous les militants  
des mots pour faire du bien*

Sauvons nos trois grandes îles est un organisme à but non lucratif (OBNL). Doté d'une personnalité juridique, il est inscrit au Registraire des entreprises du Québec. À ce titre il est considéré comme une « personne morale » de droit privé.

Le 25 janvier 2023, nous fêtons nos quinze ans. Nous ne sommes pas qu'un peu fiers de nos réalisations.

Nous pouvons maintenant l'avouer, nous ne savions pas vraiment en initiant ce projet qui nous étions ni qui nous deviendrions. Nous savions ce que nous voulions, mais nous ignorions que le chemin à parcourir pour l'obtenir serait semé d'embûches et que c'est à l'arraché que nous obtiendrions des résultats. Pour être francs, disons qu'au début nous étions un peu naïfs.

## **Ceux qui nous ont précédés**

Des « anciens » du quartier Saint-François affirment aujourd'hui que « nous », *Sauvons nos trois grandes îles*, avons sauvé la Ville d'un éventuel naufrage juridique en 2008.

Ils nous ont raconté qu'ils avaient été profondément choqués d'apprendre que leur Ville et son maire, en toute discrétion, avaient modifié le zonage de 5 à 10% du territoire lavallois soit 131 zones. La plus grande partie était constituée de milieux naturels riverains de la rivière des Mille-Îles et de la rivière des Prairies.

Ils étaient de surplus convaincus de l'illégalité de cette modification au zonage de la Ville.

Ce n'est pas sans raison qu'ils étaient particulièrement chamboulés par la modification du zonage des îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre ainsi que des zones environnantes. En effet, certains de ces citoyens s'opposaient depuis déjà une quinzaine d'années aux projets de développement que la Ville leur proposait.

Ils se sont dit que pour être pris au sérieux, il fallait se mobiliser et créer un groupe de citoyens qui devrait non seulement sauver les îles mais aussi mettre un frein aux irrégularités de la Ville. Certains des « anciens », accompagnés de nouvelles recrues, ont fondé un organisme à but non lucratif, dit « personne morale ».

Ils sont devenus le « nous » de *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles*. « Nous » étions treize à la table, mais un seul coeur battait dans notre personne morale.

*histoire      témoignage      mémoire*

## **Notre mission : Sauvons !**

### **Le sauvetage juridique**

À la suite de la découverte du dézonage présumé illégal, nous avons déposé une plainte au ministère des Affaires municipales, demandé une enquête publique et préparé un mémoire en vue d'une éventuelle commission parlementaire. Trois raisons nous motivaient : le non-respect de la loi provinciale touchant l'affichage des avis publics, les usages permis sur les territoires ainsi que le non-respect des droits de consultation publique des citoyens.

En réponse à nos démarches, et espérant se sortir de l'impasse, le maire de Laval fit appel aux députés de l'Assemblée nationale. Pour nous, c'était le comble : la Ville qui avait d'abord cherché sans succès à tromper les citoyens s'apprêtait maintenant à duper les députés provinciaux. Redoublant d'efforts et d'ardeur, armés d'avis juridiques, indignés et en colère, plus déterminés que jamais, nous avons lutté.

*patience*                      *détermination*  
*travail*    *travail*                      *travail*                                      *lutte*  
*engagement*                      *Claude*  
*insistance*                      *Ginette*                                      *Marcel*                                      *mobilisation*

Nous avons sensibilisé les députés et la ministre des Affaires municipales au fait que, s'ils répondaient positivement à la demande du maire, ils entérineraient par la même occasion un règlement municipal éventuellement jugé illégal par le ministère lui-même. Finalement, les avocats et les urbanistes du ministère des Affaires municipales nous accordèrent entièrement raison, ce qui amena la ministre elle-même à rejeter la demande de la Ville.

Mission de sauvetage accomplie !

*fierté*                                      *fierté*                      *Huguette*  
*dignité*                      *courage*                      *Claire*                      *Michel*                      *Paul-André*

### **Le sauvetage politique du droit à la consultation publique**

À la suite de son échec, le maire dut revenir en arrière. Les citoyens furent consultés. Ils décidèrent unanimement de revenir à l'ancien zonage lequel avait pour effet de protéger provisoirement les îles.

Mission de sauvetage accomplie !

*fierté*    *motivation*                      *groupe*    *Jacynthe*

### **Nos « alliés » politiques : de véritables amis ?**

Étant donné la tournure politique des événements, nous approchons les candidats qui se présentent aux élections provinciales de novembre 2008, tous partis confondus. Nous leur présentons notre projet de parc et les sensibilisons à la beauté du paysage, au besoin de santé des citoyens et à la protection de la biodiversité des îles. Nous leur demandons de nous aider à réaliser notre rêve d'un grand parc naturel accessible à la population. Ils se montrent sympathiques à notre cause.

Les candidats du parti alors au pouvoir s'engagent fermement à demander au gouvernement d'imposer une réserve à des fins publiques sur les trois îles s'ils sont réélus aux prochaines élections. Nous les avons crus. Une fois élus, ils refusent de respecter leur « engagement ferme ». Nous comprenons qu'il n'y a pas de véritable volonté politique. Que de belles paroles pré-électorales ! Déçus et indignés mais déterminés, nous décidons de poursuivre notre lutte.

*trahison*                      *conflits*    *partisanerie*    *politicaillerie*    *électorisme*

Les députés lavallois proposent de créer une importante Table de concertation. Nous y travaillons fort. Nos députés laissent tomber le projet.

## Les alliés indéfectibles des îles

Nous sommes des amis fougueux, rigoureux, convaincus, déterminés. Nous savons que notre cause est juste et noble et qu'elle rejoindra de nombreux citoyens. En peu de temps, notre rêve devient contagieux. Les gens nous font confiance et se rallient publiquement à notre cause.

Notre groupe est bien structuré, nos objectifs sont précis et notre plan d'action détaillé. Nous travaillons à la vitesse grand V. Nous sommes impatients d'arriver au but.

Au travers des déceptions, de l'indignation et de la colère apparaissent la générosité, la confiance, la solidarité, l'espoir, le rêve partagé, l'assurance, la force, la persévérance, la joie, l'imagination. Nous recevons parfois des coups de fouet, souvent des coups de main. Les uns comme les autres méritent notre reconnaissance. Ils nous ont aidés à aller plus loin.

Nous demandons et obtenons des conseils des nombreux consultants bénévoles que nous rencontrons. Généreux de leur temps, ils nous font profiter de leur expérience professionnelle. Ils sont nos membres consultatifs.

Nous sollicitons et obtenons l'aide d'autres groupes environnementaux locaux, régionaux et nationaux. Nous rencontrons des membres et des représentants. De belles rencontres sympathiques et amicales. Dans des communiqués de presse et des mémoires, ils appuient notre projet de parc et demandent à leur tour la protection des îles.

*rêve cœur bienveillance courage témoignage*

En même temps que nous nous investissons au plan juridique et politique, nous ne ménageons pas nos efforts pour informer et sensibiliser les médias et la population à la nécessité de protéger, sauvegarder, acquérir et mettre en valeur les trois grandes îles.

Nos parents, les parents de nos parents, nos amis, les amis de nos amis, nos connaissances, nos voisins, tout le monde est mis à contribution. Nous faisons la connaissance de personnes formidables. Nous apprenons beaucoup. Ensemble.

Nous discutons avec des journalistes et reporters de radio, de télévision, de revues scientifiques, de journaux locaux, régionaux et nationaux. Nous parlons d'environnement et de démocratie en péril. Nous sollicitons leur aide. Les journalistes et reporters du Courrier Laval, de l'Écho de Laval, de la Presse, du Devoir, de la radio et de la télévision de Radio-Canada ainsi que du Journal de Montréal, font écho à ce qu'ils entendent de meilleur et de pire. Au total, 277 articles et vidéos pour les îles et pour nous.

*solidarité rencontres travail Pierre François  
marathon solidarité support Danielle  
biodiversité  
beauté*

Quelques mois après la création de notre organisme, notre site web offre à nos visiteurs des pages illustrant la beauté du paysage et la richesse des habitats terrestres et aquatiques des îles, ainsi que la biodiversité et la vitalité végétale et animale qui y règnent. Il présente aussi notre mission, notre groupe, nos îles. Nous avons nous-mêmes pris la plupart des photos. Au fil du temps, notre site diffuse nos actualités ainsi que les articles des journaux qui les couvrent.

*protection conservation accessibilité nature flore faune eau*  
*population journalistes élus socialisation inspiration photos*  
*vision cœur Carole videos*  
*imaginer*

Nous invitons la population de la grande région métropolitaine à se joindre à nous par le biais d'une pétition que nous nous engageons à présenter à l'Assemblée nationale. Nous demandons un moratoire de trois ans sur tout projet de construction et l'engagement de démarches en vue de l'acquisition et de la mise en valeur d'un futur parc naturel accessible à la population. Quelque deux cents bénévoles nous aident à rencontrer, informer et sensibiliser la population du Grand Montréal. Des milliers d'heures de rencontres. Des journées, des soirées, des fins de semaine.

*organisation Hugues Marie-France Daniel détermination*  
*combat combat acharnement efforts ou! marathon*  
*pétition pétition pétition pétition socialisation*

### **Notre lutte pour la mise en réserve**

Au début de 2009, nous dénonçons vigoureusement le manque de parole des députés provinciaux qui nous avaient promis une mise en réserve et qui ont ensuite refusé d'honorer leur engagement.

Nous revenons à la charge : nous informons les citoyens, enrichissons notre site web, annonçons que notre pétition comprend déjà plus de 25 000 signatures. Nous faisons mauvaise presse aux députés. En réponse, ils nous offrent un octroi nous permettant de commander une étude de la pertinence écologique de protéger les trois grandes îles.

En 2010, nous présentons notre pétition à l'Assemblée nationale. Elle compte 41 164 signatures. Les signataires ont eu suffisamment confiance en nous et en notre cause pour accepter de signer leur nom au bas de notre pétition. Ces appuis citoyens confirment la nécessité de répondre aux besoins de la population.

Nous annonçons que les travaux commandés à Éco-Nature sont terminés et nous diffusons sur notre site web le rapport de l'*Étude de la pertinence écologique de protéger les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre de l'archipel Saint-François*. Le rapport confirme la nécessité de protéger les îles.

Au début de 2012, soit quelques mois avant le déclenchement des élections provinciales, le gouvernement impose une réserve d'une durée de deux ans, renouvelable une fois, sur les trois grandes îles ainsi que sur des îlots de l'archipel Saint-François. Le décret mentionne que, « en vue de la constitution d'aires protégées sur certaines îles localisées dans la rivière des Mille-Îles, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs envisage d'acquérir les immeubles » de l'archipel, « contribuant ainsi à augmenter la superficie du réseau d'aires protégées sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal ». Nous avons une vision commune du devenir des îles : conservation et accès.

Nous avons cru au décret.

En 2014, nous demandons et obtenons le renouvellement de la mise en réserve. Nous y avons cru.

*persévérance action action action persévérance patience*

Mission accomplie pour les quatre années de sauvetage des îles !

*exultation enchantement*

Puisqu'en 2016 la mise en réserve est arrivée à son terme, nous nous attendons à ce que le gouvernement annonce l'acquisition des îles. On nous informe plutôt qu'il a besoin de temps. Nous appréhendons une guerre d'usure. Entre 2016 et 2018, nous faisons des pieds et des mains pour amener le gouvernement à annoncer l'acquisition des îles. Nous apprenons plutôt qu'il n'a jamais eu véritablement l'intention de le faire. De fait, le parti au pouvoir décide de ne pas honorer son décret de mise en réserve.

*trahison indignation désillusion*

Malgré tout, nous persistons à vouloir protéger, sauvegarder, acquérir et mettre en valeur les trois grandes îles. Nous ne lâchons pas. Nous rêvons toujours d'un grand parc. Nous nous armons de patience.

*insistance combat engagement détermination*  
*Claude Roxanne*

### **Ensemble pour la conservation et l'acquisition des îles ainsi que pour la démocratie**

Nous profitons de chaque élection municipale ou provinciale pour rencontrer les candidats des différents partis. Nous faisons de la protection des îles un enjeu électoral.

En 2008, nous demandons à la Ville de nous reconnaître comme organisme environnemental et de nous aider financièrement à titre de bénévoles en environnement. Invoquant le fait que notre pétition nous désigne comme un « groupe de pression », la Ville refuse d'acquiescer à notre demande. Nous comprenons alors que le soutien financier de la Ville serait conditionnel à la soumission de l'organisme.

Nous revenons à la charge en 2013. Dans le cadre de la campagne électorale municipale, les candidats de tous les partis nous promettent une reconnaissance municipale comme groupe environnemental bénévole. Malgré la promesse, nous n'avons jamais été reconnus par les maires élus en 2013, en 2017 et en 2021.

Nous sommes en 2023, et le nom de notre organisme n'apparaît pas dans le répertoire des groupes environnementaux de Laval. Aussi, contrairement à ce qu'annonçait le *Plan directeur de conservation et de mise en valeur des milieux naturels* en ce qui a trait à la consultation des organismes, nous ne pourrons pas participer à la Table de concertation pour la mise en place de la *Trame verte et bleue lavalloise* créée par le maire en novembre 2022. La raison invoquée est que la Ville ne reconnaît pas l'organisme comme « organisme du milieu ». *Sauvons nos trois grandes îles* est pourtant largement connu et reconnu pour son engagement vis-à-vis de la protection des trois grandes îles ainsi que pour

son importante contribution à la protection, à l'acquisition et à la valorisation de la conservation des îles aux Vaches et Saint-Pierre acquises par la Ville en 2020.

Depuis 2009, et ce, jusqu'en 2022, à chaque année ce sont des députés provinciaux du parti au pouvoir qui, à partir de leur budget discrétionnaire d'aide à l'action bénévole, répondent à notre demande d'aide financière nécessaire à la survie de notre groupe. Nous leur en sommes reconnaissants.

En 2019, à la suite de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et de la Ville de Laval, nous rédigeons une *Déclaration Citoyenne d'Urgence Climatique*, ainsi qu'un mémoire intitulé *Lutter pour conserver - mémoire citoyenne*. Nous souhaitons que le mémoire crée la mémoire.

*mémoire*

*mémoire citoyenne*

*mémoire*

Nos rencontres de groupe sont innombrables. Elles se déroulent chez les uns et les autres autour de la table. Elles se terminent par des échanges amicaux autour d'un café.

Des étudiants de niveau secondaire, collégial et universitaire s'intéressent à notre militantisme. Dans le cadre de travaux, séminaires ou mémoires, ils nous sollicitent pour des entrevues téléphoniques ou des vidéos. Ils sont enthousiastes, les discussions sont intéressantes.

Nous continuons à participer aux activités d'autres groupes environnementaux : réflexion, lecture de textes, partage d'expériences, ménage printanier, correspondance, rencontres amicales.

Une entreprise commerciale lavalloise nous offre de grandes affiches que nous installons et réinstallons à chaque printemps dans le quartier. Un espoir renouvelé.

Des photographes professionnels nous font cadeau de notre photo de groupe apparaissant dans notre page d'accueil, de superbes photos d'art ainsi que de photos aériennes. Tant de sympathie, tant d'offres spontanées, tant d'aide, tout cela nous réjouit et nous stimule.

En 2012 par le biais de Pierre Brunel fondateur de l'Institut québécois de la biodiversité, Frédéric Back, grand défenseur de l'environnement, artiste québécois de renommée internationale et illustrateur de *L'homme qui plantait des arbres*, nous écrit pour nous encourager, nous remercier et pour demander aux autorités d'acquiescer les îles. Nous sommes très touchés et honorés. Ces lettres représentent pour nous une sorte de testament puisque Monsieur Back est mort peu après.

*mémoire*

*partage*

Dans le cadre d'un programme de sensibilisation à l'importance de préserver les milieux naturels constituant l'écosystème québécois, des élèves de l'École d'éducation internationale de McMasterville nous remettent la somme de 110 \$ qu'ils ont amassée par le biais de dons directs et de la vente de canettes. Ce soutien financier et cet appui moral ont pour nous une grande valeur.

À titre de *Mousquetaire de la conservation* nous gagnons le prix Rescousse 2014. L'année suivante, à notre grande surprise et à notre grande joie, nous nous méritons le *Prix coup de pouce pour la conservation* d'une valeur de 1 000 \$. Cette bourse est commanditée par Dufresne, Hébert et Comeau, avocats. L'organisme *Projet Rescousse* a été créé à l'initiative de la *Société pour la Nature et les Parcs du Canada, section Québec*.

Nous éprouvons de la gratitude pour toutes les marques de reconnaissance que nous avons reçues. Ces gestes de solidarité nous ont renforcés dans notre conviction et encouragés dans notre lutte.



Nous écrivons des communiqués de presse, adressons des lettres ouvertes aux autorités municipales et provinciales ainsi qu'à la CMM et rédigeons des mémoires.

Notre précieuse webmestre bénévole diffuse régulièrement nos activités et l'écho qu'elles reçoivent dans les médias.

Notre administrateur de système héberge notre site gratuitement.

### **Les initiatives municipales pour la protection des trois grandes îles**

En 2013, les Lavallois élisent un maire d'un nouveau parti.

Nous le rencontrons. Il semble sympathique à notre cause mais nous ne partageons pas la même vision du devenir des îles. À l'instar de certains élus provinciaux, il affirme que les Lavallois n'accepteraient pas qu'une partie du budget soit accordée à l'acquisition des îles à moins qu'elles ne soient exploitées au plan touristique et que l'on puisse en retirer des bénéfices économiques. Nous visons plutôt une conservation intégrale et pérenne et favorisons un accès responsable.

Malgré nos divergences de vues, et malgré le fait que les îles se trouvent sous la protection de la mise en réserve provinciale jusqu'en 2016, le maire se montre proactif dès 2015. Il souhaite aider financièrement le provincial à acquérir les îles. Il propose que la responsabilité financière de l'acquisition soit partagée par la Ville, la CMM et le gouvernement provincial dans le cadre des programmes de financement de la Trame verte et bleue. Cette initiative municipale ne manque pas de nous étonner : le gouvernement provincial n'avait-il pas prévu de financer l'acquisition des îles par le biais d'un budget spécial qui serait de beaucoup supérieur au financement éventuellement offert par les programmes de la Trame verte et bleue ?

En réponse à la proposition du maire, la CMM et le provincial présentent une offre totalisant 14 M\$ pour l'acquisition des trois grandes îles. Cette somme se situe en deçà du coût d'acquisition prévu par la Ville. Le projet municipal échoue. Nous continuons à nous interroger sur la pertinence de l'initiative de la Ville.

*persévérance patience*

Le maire revient à la charge en 2018. En vue de l'obtention du 14 M\$ offert par ses partenaires, il présente un nouveau projet qui lui semble plus réaliste : n'acquérir que les îles aux Vaches et Saint-Pierre. Indignés, nous nous portons à la défense de l'île Saint-Joseph, laquelle est la plus riche en biodiversité et la plus menacée puisqu'un pont y mène. Par ailleurs la CMM et le provincial rappellent que l'offre de 14 M\$ était conditionnelle à l'acquisition des trois îles. En conclusion, le projet de partenariat financier échoue et la Ville décide de « fermer » le dossier le 22 juin 2018.

Quant à nous, ballottés d'un projet à un autre qui finissent l'un après l'autre par échouer, nous nous épuisons et exprimons notre déception aux élus municipaux et provinciaux.

### **Le sauvetage des îles aux Vaches et Saint-Pierre**

En 2018, un nouveau parti prend le pouvoir au gouvernement provincial.

À l'automne 2020, la COVID sévit. Le premier ministre invite les citoyens à se rencontrer « dehors » et à prendre l'air.

Grâce à la volonté et à la persévérance du maire ainsi qu'avec une aide financière du gouvernement provincial de 7 M\$, la Ville devient enfin propriétaire des îles aux Vaches et Saint-Pierre. Elle assurera la conservation pérenne de 160 hectares de milieux naturels exceptionnels et de bon air. Nous pouvons enfin respirer !

*succès*

*fierté patrimoine richesse*

*réussite*

*victoire*

Mission accomplie : protection, sauvegarde, acquisition et mise en valeur des îles aux Vaches et Saint-Pierre.

*insistance engagement*

*fierté lavalloise*

La *Convention de subvention* signée conjointement par la Ville et le provincial lors de l'acquisition des îles aux Vaches et Saint-Pierre stipule que les îles sont acquises à des fins de protection et de sauvegarde et que la conservation de leur caractère naturel ainsi que de leurs caractéristiques écologiques sera valorisée. Conséquemment la Ville devra adopter et mettre en œuvre des mesures administratives et juridiques appropriées.

Modifiant son Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) afin d'inscrire les îles aux Vaches et Saint-Pierre à l'affectation « conservation », la Ville respecte la *Convention* en ce qui a trait à l'obligation qui lui a été faite d'adopter et de mettre en œuvre une mesure administrative appropriée.

À notre connaissance la Ville, en 2023, n'a pas encore adopté ni mis en œuvre des mesures juridiques appropriées afin de conserver de manière durable les milieux naturels des îles aux Vaches et Saint-Pierre. Nous espérons que ces mesures juridiques viendront sans tarder.

### **L'intégration des îles aux Vaches et Saint-Pierre au projet d'agrandissement du refuge faunique**

En 2008, le refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles est constitué de 26 hectares. C'est en 2009, à la suite de notre combat pour l'acquisition des 200 hectares des trois grandes îles, que l'organisme Éco-Nature commence à travailler à un important projet d'agrandissement du refuge faunique.

À l'automne 2021, un nouveau candidat à la mairie de Laval s'engage à agrandir considérablement le refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles. Au début de 2022, le candidat nouvellement élu maire présente au gouvernement provincial un projet d'agrandissement de 568 hectares incluant les îles aux Vaches et Saint-Pierre. Si le projet se réalise, les îles recevront un statut d'aires protégées. Nous nous réjouissons de ce projet municipal d'envergure.

*succès*

*bravo*

Par ailleurs nous dénonçons le fait que les usages permis éventuellement sur les îles seront déterminés exclusivement par la Ville de Laval, Éco-Nature ainsi que par les ministères visés au gouvernement provincial. Nous revendiquons un droit de parole pour les citoyens des zones environnantes.

En mars 2023, nous apprenons que l'existence de titres miniers dans les milieux naturels les exclut d'office du Registre des aires protégées et qu'il y en a « partout dans Saint-François ».

## L'île Saint-Joseph

En décembre 2018, la mise en réserve étant tombée, la Ville ayant annoncé la « fermeture » du dossier des trois grandes îles, le propriétaire de l'île Saint-Joseph relance son projet de développement d'un parc de 183 maisons mobiles. À la fin de 2020, la Ville refuse le projet. En septembre 2021, la Ville ayant acquis les îles aux Vaches et Saint-Pierre et ayant annoncé son intention de travailler à l'agrandissement du refuge faunique, nous demandons au propriétaire de l'île de nous aider à obtenir la conservation de l'île Saint-Joseph. Deux mois plus tard, il annonce que son île est à vendre. Qui l'acquerra ?

Nous sommes en 2023 et l'île Saint-Joseph n'a pas encore été acquise à des fins publiques. Nous n'avons pas caché notre joie lors de l'acquisition à des fins de conservation des îles aux Vaches et Saint-Pierre. Toutefois, nous ne cessons de nous demander qui a jeté un mauvais sort sur l'île Saint-Joseph. Pourquoi n'est-elle pas déjà acquise, elle qui, des trois grandes îles, jouit de la plus grande richesse de biodiversité, elle qui est la plus vulnérable du fait qu'un pont la relie à l'île Jésus, elle pour qui les citoyens du quartier se sont battus de 1992 à 2007, elle qui fut à l'origine de la fondation de notre organisme en 2008 et pour laquelle nous aurons lutté pendant quinze ans ?

*rêve engagement mobilisation*

Nous admettons que les citoyens n'auront pas lutté en vain. Leur travail aura contribué à des gains plus qu'appréciables. En effet, le zonage de l'île ne permet plus le développement d'un parc de maisons mobiles ni la construction résidentielle sur toute l'île. La construction de maisons unifamiliales détachées demeure théoriquement possible, mais uniquement le long de la rue existante. La Ville n'offre pas les services d'égout et d'aqueduc sur l'île. Les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire lavallois telles que proposées par la Ville, dont l'affectation de l'île Saint-Joseph à la « protection », ont été approuvées à la fois par les citoyens, par la CMM et par le provincial. Un large consensus s'est créé autour de la protection de l'île. À la suite de l'adoption du SADR en 2017 et du nouveau Code de l'urbanisme (CDU) en 2022, la construction sur l'île Saint-Joseph nous apparaît de plus en plus improbable.

De plus, les gestes concrets posés par la Ville, la CMM et le gouvernement provincial ces dernières années nous donnent l'impression d'une véritable volonté politique de protéger l'environnement de la rivière des Mille-Îles. Immédiatement à l'est de l'île Saint-Joseph, les îles aux Vaches et Saint-Pierre sont vouées à la conservation. À l'ouest, l'île Jargaille est elle aussi vouée à la conservation. La CMM souhaite que les trois grandes îles soient globalement vouées à la conservation. En 2022, dans le but d'augmenter les aires protégées le long de la rivière des Mille-Îles, l'organisme Éco-Nature et la Ville de Laval adressent au provincial une demande à l'effet d'agrandir le refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles de 26 à 568 hectares. Le provincial accueille favorablement cette demande. De janvier 2022 à mars 2023, la Ville acquiert pour 40 M\$ d'espaces naturels. En mars 2023, dix municipalités riveraines de la rivière des Mille-Îles s'engagent à créer le parc de conservation métropolitain de la Rivière-des-Mille-Îles et d'y protéger potentiellement plus de 5 000 hectares de terre et d'eau.

*partage protection*  
*mémoire parc rêve mémoire*

À la lumière des faits mentionnés, il nous semble que la présente conjoncture soit plutôt favorable à la protection de l'île Saint-Joseph, à sa sauvegarde, à son acquisition et à la valorisation de sa richesse écologique. Nous sommes convaincus que les quinze années de notre militantisme ont largement contribué à maintenir la vocation de milieu naturel de l'île. Nous estimons que son devenir ne repose

plus sur le militantisme de *Sauvons nos trois grandes îles* mais qu'il est plutôt intimement lié à la vision stratégique de la Ville, de la CMM et du gouvernement provincial ainsi qu'à la vigilance habituelle des groupes environnementaux tels que le *Conseil régional de l'environnement* de Laval, *Canopée - le réseau des bois de Laval*, le *Comité de protection de l'environnement de Saint-François*, ainsi que de tous les citoyens.

*vision*

*fierté lavalloise*

### **La cessation de nos activités**

En 2023, nous, les membres du Conseil d'administration de *Sauvons nos trois grandes îles* et signataires de ce témoignage, décidons d'un commun accord d'annoncer notre intention de cesser nos activités et de demander la dissolution de l'organisme à but non lucratif fondé en 2008.

*devoir accompli*

### **Notre participation citoyenne**

Pendant quinze ans nous n'avons pas cessé de solliciter, de lutter, de revendiquer, de faire pression, d'aller chercher des appuis, de présenter des mémoires, de dénoncer les promesses non tenues et les paroles trahies, d'alerter les médias.

Notre histoire est celle d'une guerre d'usure. Il est vrai qu'une guerre est un jeu qui se joue à deux. Apparemment, par leurs promesses les élus ont cherché à « gagner » du temps. Ils ont réussi, car nous étions crédules. Mais nous étions persévérants et rêveurs et nous avons, nous aussi, « gagné » du temps : du temps pour les îles, pour la conservation de leur riche biodiversité, pour les citoyens qui en bénéficient ainsi que pour le respect de leurs droits démocratiques.

Dirions-nous que nous avons « perdu » quinze ans de notre vie ?

Que perd-on à vivre ? Qu'y gagne-t-on ?

### **Nos faits « remarquables »**

Le rêve  
Le partage  
Ne pas lâcher  
Ensemble  
S'engager  
Tendre la main  
Consulter  
Prendre soin  
S'appuyer  
Le coeur  
Inspirer

## **Le dernier chapitre du récit**

Sans l'obtention d'un statut de conservation pour l'île Saint-Joseph, notre rêve d'un grand parc ne se réalisera pas et la Commission de toponymie de Laval n'inscrira pas dans son cahier le nom de Saint-François à l'archipel que nous avons ainsi baptisé.

La naïveté est parfois une vertu. Nous y croyons. Nous avons quinze ans, nous osons. Nous aimons. La rivière, ses mille îles. Ses trois grandes îles.

Nous faisons le pari que l'œuvre collective dont nous avons relaté l'histoire continuera d'évoluer et de s'enrichir.

Nous souhaitons, nous croyons, que la dernière page de l'histoire, celle de l'acquisition de l'île Saint-Joseph à des fins de conservation, sera écrite sans tarder par les autorités compétentes.

## REMERCIEMENTS

Nous remercions du fond du cœur les milliers de personnes qui ont cru en nous et qui, s'associant d'une manière ou d'une autre à nos activités, ont elles aussi contribué à la protection du patrimoine naturel exceptionnel que représentent les trois grandes îles.